

# LES TECHNIQUES DE PAIE - PERFECTIONNEMENT

EDS021

## Public

Collaborateur services  
comptables et services du  
personnel

## Pré-requis


Aucun

## Durée

3 jours - 21 heures

## Modalités

Présentiel

 Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

## Résultats Attendus

- Etre capable de gérer la paie

## Objectifs Pédagogiques

- Fiabiliser le calcul des charges sociales
- Contrôler les déclarations obligatoires
- Etablir la dernière paie
- Comprendre, interpréter et expliquer le bulletin dans sa globalité

## Méthodes Pédagogiques

- Exposés, exercices pratiques
- Etudes de cas et analyses
- Echanges d'expériences

## Type de validation

Certificat de réalisation  
Attestation de fin de formation

## Dates et lieux

Agen : Du 15 au 17/04 - Du 14 au 16/10

Périgueux : Du 21 au 23/01

## Intervenant

Formateurs expérimentés dans leurs domaines

## Tarifs

945 € HT - 1134 € TTC

# LES TECHNIQUES DE PAIE - PERFECTIONNEMENT

EDS021

## Programme

### **CALCULER LES CHARGES SOCIALES**

- Les différentes cotisations et assiette de cotisation
- Le plafond de la sécurité sociale : proratisations, régularisation
- Les cotisations URSSAF (forfait social, CSG/CRDS, réduction générale des cotisations)
- Les cotisations retraites complémentaires
- Le régime de retraite supplémentaire et de prévoyance complémentaire (régime social et fiscal)
- 

### **METTRE EN PLACE L'ACTIVITE PARTIELLE**

- Les formalités : caractéristiques, dispositif d'indemnisation, demande d'autorisation, demande d'indemnisation
- Le bulletin de salaire : absence, indemnisation, régime des allocations
- 

### **GERER LE SOLDE DE TOUT COMPTE**

- Les indemnités de départ (licenciement, rupture conventionnelle, départ et mise à la retraite)
- Congés Payés, fin de CDD
- Régime social et fiscal
- Les documents liés au départ (Certificat de travail, reçu pour solde de tout compte, attestation dématérialisé Pôle Emploi)
- Les formalités liées à la portabilité
- 

### **REALISER LES OPERATIONS DE L'APRES PAIE**

- La DSN
- Le PAS (assiette, taux, IJ subrogées, contrats courts)
- Le PAS et les régularisations
- Les opérations courantes : virement, OD de salaires, clôture mensuelle